

L'habilitation électrique : B1-B2-BR-BC-H1

Objectifs

Accomplir en sécurité les tâches d'ordre électrique liées à son activité, et, pour ce faire, maîtriser les compétences suivantes :

- Identifier les effets du courant électrique sur l'organisme
- Evaluer l'importance du risque électrique
- Appréhender le mécanisme des accidents électriques
- Définir les règles de sécurité applicables dans le cadre de la réglementation (UTE C 18 510/540)
- Appliquer les procédures d'intervention dans le cadre de la réglementation (UTE C 18 510/530)

Contenu

1. Rappels sur les notions d'électricité

- Différents paramètres
- Loi d'Ohm, loi de Joule
- Distribution de l'énergie électrique

2. Les dangers du courant électrique

- Effets physiologiques et pathologiques

3. La protection contre les risques électriques

- Contact direct
- contact indirect suivant les régimes du neutre
- Isolation et classe du matériel
- Degrés de protection des enveloppes
- Protection par la très basse tension (TBT)
- Utilisation des appareils amovibles et portatifs à main

4. Les règles de sécurité applicables (UTE C 18 510/540)

- Généralités sur la réglementation (obligations, définitions)
- Formation et habilitation (définitions, titre d'habilitation)

5. Les procédures d'intervention

- Travaux hors tension, manœuvres, mesurages
- Rôle du chargé de consignation et du chargé de travaux
- Opérations en fonction de l'environnement électrique
- Interventions du domaine BT : domaine d'application
- Opérations particulières à certains ouvrages :
remplacement d'un fusible en HTA, interventions sur câble souterrain...

Contexte

L'habilitation est la reconnaissance par son employeur de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches d'ordre électrique liées à l'activité professionnelle.

Une habilitation appropriée est nécessaire notamment pour :

- accéder aux locaux réservés aux électriciens
- exécuter des travaux, des interventions, des mesures, des manœuvres
- diriger des travaux, des interventions
- procéder à des consignations.

Méthode pédagogique

Un contrôle des connaissances réglementaire validera le niveau d'habilitation auquel le participant pourra prétendre.

Public Techniciens de maintenance Electriciens Opérateurs de production	Durée : 2 jours 24 et 25 janvier 3 et 4 juillet 6 et 7 mars 11 et 12 septembre 17 et 18 avril 23 et 26 octobre 5 et 6 juin 27 et 28 novembre	Référence : H2 Tarif H.T. : 380 €
---	---	--